

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 22 mai 2025

- - -

Le 22 mai 2025 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 15 mai 2025 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :

Mme Mélanie FAGES, Michel VÉDRUNE

Pouvoirs : 2

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 8 Votants : 10

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Jacques FOUCHER

Jacques FOUCHER, 1^{er} adjoint à la mairie de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Emmanuel SAILLY est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Jacques FOUCHER

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 avril 2025 a été transmis aux conseillers pour corrections (cf annexe 1)

✓ Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstention 0 voix contre

2. BUDGET- Délibération modificative

-

Claudine LACROIX

- Les travaux d'enfouissement des réseaux avaient été imputés à tort sur une ligne ne permettant pas la récupération du FCFVA. La correction doit être apportée via une délibération modificative.

✓ Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

Pour payer l'avance d'Entfage, lot n°7, nous avons transféré une part du montant initialement prévu au budget principal, allouée au lot n°7.

Nous avons donc utilisé la fongibilité des crédits votée au budget de la façon suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2132-89 : Réhabilitation logements auberge	7 781.43 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	7 781.43 €	
D 238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		7 781.43 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		7 781.43 €

3. AUBERGE- Prêt relais-

Jacques FOUCHER

Les propositions de prêt relais ont été affinées par les banques sollicitées. Cf annexe 3) ; Après analyse la proposition du Crédit Mutuel (taux fixe) à été retenue.

- ✓ Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

En cas de difficulté à faire valider notre dossier par le Crédit Mutuel, nous opterions pour la proposition du Crédit Agricole dans l'option à taux variable.

- ✓ Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre

4.ANTENNES RELAIS – Conventions de mise à disposition des terrains -Jacques FOUCHER

Le transfert des antennes relais de Orange à ATC n'ont pas encore été officialisés par convention.

Nous avons reçu les projets de convention de la part d'ATC. Le projet de convention n'est pas équivalent à celle que nous avons signé avec Orange. Nous allons donc demander une nouvelle proposition en adéquation avec nos exigences. Nous refusons donc la signature de cette convention en l'état.

Il est proposé de transférer le projet de convention à l'AMF pour une analyse du conseil juridique.

- Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

5-SYNDICAT MIXTE LIMARGUE SEGALA

Jean Marc LACROIX

La commune de Teyssieu souhaite adhérer au syndicat.

- ✓ Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

✓

6. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Fixation du montant de la redevance - Jacques FOUCHER

Une demande d'occupation du domaine public a été déposée par Mr Poisson pour une surface de 35 m² devant le local de M Perrié.

Le montant de la redevance proposée est de 1 euro par mètre carré et par mois.

(cf annexes 6a et 6b)

- ✓ Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

COMMISSIONS

7. AUBERGE -Point de situation - Emmanuel SAILLY et Jacques FOUCHER

Avancement des travaux : nous sommes dans les temps, les artisans respectent le « timing ».

La commission Auberge se réunit lundi 26 mai pour travailler sur la composition des dossiers à déposer de la part des porteurs de projet ainsi que le calendrier de remise, d'analyse et de réponse. Ils travailleront aussi sur le cahier des charges de points de vente de l'auberge.

QUESTIONS DIVERSES

La séance s'est terminée à 22h00.

Jacques FOUCHER fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le lundi 23 juin à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 22 mai 2025.

La secrétaire de séance :
Emmanuel SAILLY



Le 1^{er} Adjoint :
Jacques FOUCHER



